## *SOMMAIRE:*

**1.....2**

**INTRODUCTION.....2**

**RÉDIGER UN GLOSSAIRE BILINGUE SUR LA PIERRE À BÂTIR : UN PROJET TERMINOLOGIQUE.....2**

1.1 Aspects théoriques et pratiques de la terminologie à soutien du glossaire bilingue .....4

*1.1.2 Aspects sémiotiques.....4*

*.....5*

*1.1.3 Aspects syntaxiques et morphologiques*

*.....6*

**EX.1 BLOC DE PIERRE/ BANC DE PIERRE.....8**

*.....8*

*1.1.4 Aspects sémantiques.....9*

*1.1.5 Aspects pragmatiques.....11*

*1.1.6 Aspects Fonctionnels.....12*

1.2 L'importance de la terminologie et de ses réalisations écrites dans la communication spécialisée.....14

1.3L'activité terminologique ou terminographie : les orientations et les méthodes de travail…16

**2.....21**

**LES SOURCES DU GLOSSAIRE : LE RÔLE COLLABORATEUR DES ENTREPRISES ET LA PRIMAUTÉ DE L'INTERNET.....21**

2.1 La documentation sur ouvrages imprimés.....23

2.1 La documentation sur support éléctronique

.....27

*2.2.1 Les problèmes de polysémie.....27*

*2.2.2 les problèmes d'identification des dénominations longues.....28*

*2.2.3 Les problèmes d'accès à l'information en langue étrangère.....29*

2.3 Les sites Internet consultés.....30

*2.3.1 Les sites des fiches en italien.....30*

*2.3.2 Les sites des fiches en français.....32*

*2.3.3 La documentation pour le commentaire d'introduction au glossaire.....33*

**3.....35**

**LA STRUCTURE DU GLOSSAIRE BILINGUE SUR LA PIERRE À BÂTIR : LES PHASES DU TRAVAIL ET L'ANALYSE DES OBSTACLES TERMINOLOGIQUES.....35**

3.1Détermination du domaine d'analyse, des finalités et des destinataires du glossaire .....36

3.2 Sélection et analyse des sources (voir aussi le chapitre 2 Les sources du glossaire : le rôle collaborateur des entreprises et la prédominance d'Internet).....36

3.3 Elaboration des arbres conceptuels .....36

3.4 Rédaction des fiches terminologiques.....41

3.5 Révision du glossaire et analyse contrastive fiches italiennes/ fiches françaises .....44

.....44
.....44
3.6 Problèmes de type étymologique.....45

3.7 Problèmes de figement sémantique.....46
3.8 Le site CERTEM.....48

**.....48**

**4.....49**

**LE FRANÇAIS SPÉCIALISÉ ET LA PIERRE À BÂTIR : CONSIDÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT .....49**

**LINGUISTIQUE.....49**

4.1 La pierre à bâtir : le cas du français .....50

# *1*

# *Introduction*

## *Rédiger un glossaire bilingue sur la pierre à bâtir : un projet terminologique*

*La pierre est un élément de nature. Cette qualité lui donne une noblesse native . Souvent utilisée en ossature et parement, d'un seul bloc, elle fut au cœur d'évolutions fondamentales de l'architecture. L'intelligence de ses capacités et de son appareillage a autorisé l'invention de nouveaux espaces (les constructions grecques et romaines, gotiques, la liste n'est pas limitative), et abouti à des utilisations renouvelées. Cette dignité à la fois originelle et historique, n'interdit pas, mais accuse les emplois médiocres, souligne les porte à faux entre passé et présent.*

(*Techniques et architecture* Avril 1999 : 39)

Le choix de réaliser un « projet terminologique » visant la rédaction d'un glossaire bilingue sur la pierre à bâtir dérive de deux motivations principales, que je vais brièvement expliquer ci-dessous.

D'abord, c'est mon intérêt vers l'étude de la terminologie et de la linguistique, qui m'a poussée à perfectionner mes connaissances sur les différents aspects

théoriques et pratiques concernant la nature des termes qui, bien évidemment, sont à la base du bagage notionnel fondamental d'un traducteur. L'approche vers les ouvrages les plus connues des experts en linguistique et terminologie (Maria Teresa Cabré, Pierre Lerat, Robert Dubuc pour le français, Federica Scarpa, Marella Magris et d'autres pour l'italien[1]), m'ont fourni les bases théoriques essentielles pour obtenir un glossaire complet dans toutes ses parties. Ainsi, l'idée de rédiger un glossaire bilingue sur la pierre à bâtir est née après plusieurs collaborations à l'intérieur d'une société de import-export spécialisée dans la commercialisation des pierres destinées à l'industrie du bâtiment. Mon travail consistait essentiellement dans la traduction anglais italien de fiches techniques et descriptives des pierres (marbres, granits, travertins, onyx et ardoises), aussi bien que la rédaction d'e-mails pour répondre aux demandes d'échantillons de la part des clients. Vu l'omniprésence de l'anglais dans le cadre de la communication internationale (en particulier dans les domaines scientifiques et techniques), le projet d'un glossaire bilingue italien français pourrait se révéler un possible point de départ pour un approfondissement du français technique dans ce domaine spécifique et pour des considérations en matière d'aménagement linguistique ( voir chapitre *4 Le français spécialisé et la pierre à bâtir : considérations d'aménagement linguistique*). De plus, la possibilité de travailler sur ce sujet à Toulon (Région PACA) pendant mon assistanat de langue italienne de second degré, m'a permis de pénétrer dans la langue vivante et de venir à contact avec toutes ses facettes.

[1] Voir *Bibliographie.*

*1.1 Aspects théoriques et pratiques de la terminologie à soutien du glossaire bilingue*

Je définis mon glossaire bilingue un « projet terminologique », un travail qui n'est pas simplement linguistique, mais qui inclut une chaîne de démarches dépendantes les unes des autres, le résultat d'une combinaison d'aspects intérieurs (considérations en matière de morphologie, syntaxe, etc.) et extérieurs à la « langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances fortement thématisées » (Lerat 1995 : 20).

*1.1.2 Aspects sémiotiques*

Quant aux aspects extérieurs, il faut mettre en évidence le rôle dominant de la sémiotique, l'étude des signes et des moyens extralinguistiques qui contribue de façon déterminante à la compréhension des termes en tant que signes et de leur « technicité ». Celle-ci se traduit dans deux caractéristiques principales :

1) selon Guilbert (1965, p.337), l'exigence de *monosémie référentielle*[2], car tout terme technique et scientifique doit toujours éviter l'ambiguïté et la confusion dans la communication à l'intérieur d'un domaine particulier :

> *Le trait spécifique de la terminologie technique est la recherche de la monosémie par opposition à la polysémie généralisée des termes du lexique général de la langue .*

[2] Picht et Draskau (cités par Cabré 1992:129) soulignent à ce propos le caractère *monofonctionnel* manifesté par les termes spécialisés puisqu'ils sont employés dans un cadre social spécifique et avec une intention de communication.

2) Le principe de « mini-max »[3], c'est à dire qu'il faut fournir le maximum d'informations en employant le moins possible de signes.

Toujours en restant dans le contexte sémiotique, on doit prendre en compte la position particulière du terme en tant que signe par rapport à son signifié et à son référent. Le terme s'insère dans le « triangle objet (terme)-concept - signe » crée par l'Ecole de Vienne[4].

A l'intérieur de cette schématisation du procès terminologique le terme représente la cible qui est atteinte à travers une démarche onomasiologique : la dénomination de l'objet est rendue possible à travers la conceptualisation et l'interprétation du signe, linguistique ou non linguistique[5]. Dans cette chaîne d'opérations, l'analyse et la sélection des informations pour la dénomination du terme comportent obligatoirement des considérations en matière de morphosyntaxe, sémantique, pragmatique aussi bien qu'une analyse des aspects fonctionnels.

---

[3] Federica Scarpa, *La traduzione specializzata – Lingue speciali e mediazione linguistica*, Hoepli Editore, Milano 2001.

[4] L'Ecole de Vienne est née de la nécessité pour les techniciens et les scientifiques de normaliser les termes de leurs disciplines afin d'assurer la communication professionnelle et le transfert de connaissances entre spécialistes. Pour cette école, la documentation constitue un pilier fondamental, d'abord parce que c'est dans les textes techniques qu'apparaissent les termes utilisés par les spécialistes, et qu'ensuite les textes sont le véhicule des termes. Pour respecter les principes de cette approche, il a fallu élaborer des documents normalisés sur le vocabulaire du travail terminologique, sur les méthodes de travail et le transfert de données ainsi que sur la présentation des produits terminologiques (Cabré 1992 :38).

[5] Chapitre II « Langues spécialisée et linguistique générale » de Pierre Lerat *Les langues Spécialisées*, Presses Universitaire de France, 1995.

*1.1.3 Aspects syntaxiques et morphologiques*

En ce qui concerne la syntaxe[6], les termes doivent toujours remplir des fonctions syntaxiques, même si leur morphologie n'est pas conforme aux règles d'ordinaire formation lexicale. En effet, la forme flexionnelle appropriée est donnée par le contexte :

*La **polisseuse à chants**[7] mince PCM est une machine polyvalente pour le polissage des chants et le polissage à plat, le moulurage et le sciage.*

Dans l'exemple ci-dessus, le contexte permet de justifier le choix du terme *poliss-euse* au lieu de *poliss-oir* (la présence du mot féminin indiquant un type de machine). Tous les deux termes sont le résultat d'un procédé de suffixation de noms d'instruments ou machines. L'exemple suivant illustre l'usage du terme *polissoir* qui s'insère parfaitement dans un autre contexte, toujours à l'intérieur du domaine de l'usinage de la pierre :

*Le sciage primaire des blocs est assuré par une machine à fil (fil de 30 m) ou à disque diamantés. Chaque panneau obtenu après sciage du bloc brut est découpé, façonné toujours de façon automatisée. Quand l'élément a sa forme définitive, il est poli. Le polissage à plat des éléments se fait grâce à un automate pouvant polir plusieurs pièces simultanément. Ce polissage se fait progressivement en 1 heure avec 5 jeux de meules différentes à grains de plus en plus fins. Il faut l'intervention d'un **polissoir à chants** pour le polissage des côtés.*[8]

Quant à la morphologie, la tâche du terminologue ou de la personne chargée de la rédaction d'un glossaire bilingue spécialisé est celle de soumettre le terme à

[6] La syntaxe est l'examen des relations entre mots et groupes de mots et des marques de ces relations » (Hagège 1985, p.208)
[7] Voir à ce propos la fiche terminologique *polisseuse à chants* (fiche terminologique en italien : *lucidacoste* ).
[8] http://www.federationsantetravail.org/publications/m28Funeraire.html (date de consultation 04/12/2005)

une série d'analyses internes qui partent du morphème ou monème, « l'unité significative minimale[9] ». D'ici, la classification des termes à la lumière de leurs composants : composés, dérivés, radicaux, syntagmes, locutions, périphrases etc. (voir chapitre 3. *La structure du glossaire sur la pierre à bâtir*).

Pour les langues romanes, dans ce cas l'italien et le français, il est important de considérer la notion de « paradigme dérivationnel », c'est à dire « la série des réalisations syntaxiques différentes d'un même noyau sémantique » (Guilbert, 1975 p. 176). La connaissance des stratégies qui régissent cette méthode d'indiquer les différentes formes morphologiques dans lesquelles un concept peut apparaître dans un contexte donné se révèle un instrument pratique et flexible pour le traducteur. Voici deux exemples extraits du glossaire de la pierre à bâtir :

*Ex. 1 Boucharde, boucharder, bouchardage, bouchardé(e)*

*Ex. 2 Biseau, biseautage, biseauter, biseauté(e)*

(Les différentes réalisations grammaticales sont insérées dans la partie de la fiche appelée « Notes linguistiques »)

Les concepts de paradigme dérivationnel et des différentes réalisations grammaticales d'un terme sont strictement liés à l'un des principaux acquis de la syntaxe, c'est à dire la notion de **distribution**, « la position relative d'un mot ou d'un groupe de mots dans la phrase » (Lerat, 1995 :75). Donc, étant donné que les termes d'une langue spécialisée doivent toujours obéir à la nécessité de *monosémie référentielle* :

[9] André Martinet, cité par Alise Lehmann & Françoise Martin Berthet *Introduction à la lexicologie – Sémantique et morphologie*, Nathan Université, 2000, pag. 107 et suivantes.

- on parlera seulement de synonymes si deux ou plusieurs mots appartiennent à la même partie du discours et sont substituables dans les mêmes environnements syntaxiques (et même dans ce cas, il est mieux quand même de les définir *parasynonymes*[10]). Voici un exemple extrait du glossaire :

*Ex.1 Bloc de pierre/ banc de pierre*

*Ex.2 Chanfreinage/Biseautage*

- la relation biunivoque entre un mot et une définition spécialisée dépend aussi du degré de *figement syntaxique*, qui varie selon les contextes communicatifs (voir à ce propos le paragraphe *Problèmes de figement sémantique*).

[10] Selon Dubuc (1995 :73) on parle d'équivalence entre deux termes quand ils affichent une identité complète de sens et d'usage à l'intérieur d'un même domaine d'application. Comme on peut bien voir dans ce glossaire, il y a équivalence d'usage même si chaque langue n'envisage pas la même notion sous le même angle.

### *1.1.4 Aspects sémantiques*

Bien que la sémantique aussi représente une composante essentielle dans le travail terminologique, il faut considérer la différence, mise en évidence par Wüster (cité par Cabré 1992 :31) par rapport à la terminologie en ce qui concerne l'approche à l'idée de notion :

> *A la différence de la sémantique, qui s'intéresse à la relation entre la dénomination et le signifié, la terminologie se préoccupe d'abord de la relation qui s'établit entre l'objet réel et la notion qui le représente. C'est par un processus d'abstraction que l'individu passe de cet objet réel à la notion ou à la catégorie de l'objet.*

D'ici, l'importance des relations qui lient les différents termes à l'intérieur du glossaire et de leur facilité de schématisation à l'aide des *arbres conceptuels*, dont on parlera dans le paragraphe consacré à la structure du glossaire bilingue sur la pierre à bâtir.

Toujours en contexte sémantique, pour mieux comprendre les différents traits qui composent un terme par rapport à d'autres termes appartenant au même domaine, la méthode de l'analyse sémantique en traits, introduite par Pottier (cité par Lehmann & Berthet 2002 : 24), peut aider à indiquer les différences sémantiques entre les termes, pour éviter toute équivoque dans la communication spécialisée.

Voici un exemple extrait du glossaire :

*Exemple d'analyse sémique*[11]*ou componentielle*

*(A partir des fiches en italien des termes Granito, Marmo, Travertino et Ardesia)*

| | Roccia metamorfica<br><br>S1[12] | Roccia calcarea<br><br>S2 | Utilizzato come materiale da costruzione, da pavimentazione e da rivestimento<br><br>S3 | Alto tasso di durezza<br><br>S4 |
|---|---|---|---|---|
| Granito | +/- (1) | - | + | + |
| Marmo | + | - | + | + |
| Travertino | - | + | + | + |
| Ardesia | - | - | +/- | - |

(1) solo alcune rocce metamorfiche di analoga composizione come gneiss e serizzi appartengono alla categoria dei graniti;

(2) L'ardesia è specialmente usata per la copertura dei tetti.

Dans ce cas, l'analyse sémique componentielle est fonctionnelle pour une correcte discrimination des termes (sur une base onomasiologique, sur la base des traits sémantiques pertinents au niveau conceptuel).

[11] Pour un approfondissement de la notion d'analyse sémique voir Chapitre 3 *Les analyses du sens lexical, II. L'analyse sémique ou componentielle* dans Alise Lehmann & Françoise Martin Berthet *Introduction à la lexicologie – Sémantique et morphologie,* Nathan Université, 2000.

[12] S correspond à sème ou trait sémantique et les symboles +/- indiquent respectivement la présence ou l'absence du trait sémantique à l'intérieur du sémème renvoyant à la notion du terme concerné.

*1.1.5 Aspects pragmatiques*

Quant à la pragmatique, que l'on pourrait définir comme l'étude des relations entre les signes et leurs interprètes, elle contribue de façon déterminante à bien circonscrire la notion donné en fonction des groupes de locuteurs, des situations dans lesquelles le terme est employé, des espaces géographiques et des types de discours. Des considérations de nature purement pragmatique sont introduites dans les fiches terminologiques[13], notamment dans les sections « Notes techniques » et « Notes d'usage » à l'intérieur de la section « Notes Linguistiques ». Voici un exemple extrait de la fiche relative au terme *Ardoise* :

| | |
|---|---|
| **Notes Techniques** | Les principaux emplois de l'ardoise sont : construction, couverture des toits; tables de laboratoire; articles d'écoliers; charge pour linoléums, caoutchouc<br>http://www.granddictionnaire.com/btml/fra/r_motclef/index800_1.asp (3)<br>Les régions traditionnelles de production sont aussi les régions où ce type de couverture est privilégié : en Maine-et-Loire et dans les Ardennes. En règle générale, l'ardoise est aujourd'hui moins utilisée, du fait de l'apparition de matériaux de constructions synthétiques moins onéreux. L'ardoise fut aussi largement utilisée sous forme de plaque mince en tant que support d'écriture effaçable.<br>http://fr.wikipedia.org/wiki/Ardoise (4) |
| | **Synonymes :**<br>**Antonymes :**<br>**Variantes d'orthographe :** L'ardoise constitue le matériau employé pour la couverture des bâtiments (on parle alors d'*ardoises*).<br>**Notes d'usage :**<br>Les mines d'ardoise sont appelées **ardoisières**. Les ardoisiers -ou *scailleteux* dans les Ardennes- sont les ouvriers qui clivent et taillent l'ardoise pour ses différents usages.<br>http://fr.wikipedia.org/wiki/Ardoise (4)<br>- Il existe l'adjectif ardoisé/e, qui est de la couleur de l'ardoise.<br>*Le Petit Robert de la Langue Française* de Paul Robert, éd. 2002 (5)<br>**Acceptions:** |

[13] Il est important de souligner que dans la définition, le terme est toujours soumis à des délimitations à tout niveau : semantique, diatopique, diastratique, diaphasique, diachronique (Rega 2002 : 53).

Comme on peut voir de cette partie de fiche, les *Notes techniques* et les *Notes d'usage* mettent en évidence deux aspects pragmatiques importants : en premier lieu, l'espace géographique à l'intérieur duquel la notion du terme *Ardoise* est présente avec fréquence majeure (avec de possibles variantes régionales ex. *Ardoisiers*, dans toute la France / *scailleteux* dans les Ardennes ) ; en second lieu, l'approche diachronique de l'usage de l'Ardoise, de *plaque mince pour l'écriture* effaçable à un *matériel de construction pour les toits.*

*1.1.6 Aspects Fonctionnels*

Selon la taxonomie établie par Jakobson (cité par Cabré 1992 :138) « les fonctions primordiales que la langue peut remplir sont en nombre de six : référentielle, expressive, conative, phatique, métalinguistique, poétique ». Cependant, dans des situations fortement thématisées la majorité des communications ont une nature de type référentiel et par conséquent, les textes spécialisés (descriptions, classifications, énumérations, calculs, raisonnements etc.) utilisent les moyens syntaxiques et textuels qui permettent de fournir des informations aussi objectives et dépersonnalisées que possible.

Il faut quand même souligner que, bien que la fonction référentielle soit privilégiée dans les textes techniques et scientifiques, on n'exclut pas du tout la présence d'éléments qui reflètent d'autres aspects de la langue en rapport avec les interlocuteurs (experts, ingénieurs etc.) intervenant dans la communication spécialisée. En effet, comme le dit Cabré (1992 : 195) la terminologie, outre à exprimer l'objectivité, peut aussi constituer un véhicule qui exprime, dans une moindre mesure, l'émotivité, l'expressivité ou l'intention de communication dans un acte de discours ; par exemple, dans notre domaine, la publicité pour

certains produits abrasifs pour le polissage de la pierre naturelle accomplit une fonction conative. Voici un exemple tiré du site Internet http://www.jouffroy-sarl.com/presentation.html :

***Relais français des meilleures marques italiennes, JOUFFROY Sarl s'appuie sur des fabricants qui se distinguent par leur capacité d'innovation issue de leur choix technologique et la relation avec leurs délégations techniques à l'étranger. Nous avons sélectionné pour vous :***

***De l'équipement***

**Pour**
- le Sciage primaire & Usinage au fil
- La décoration & l'Art funéraire le Débitage, polissage & automatismes de chaînes de fabrication
- Le recyclage d'eau & le conditionnement des boues.

***Un service en France***

Pour toute **assistance technique** dont vous avez besoin, **JOUFFROY - Sarl** met à votre disposition ses meilleures relations de service avec des spécialistes en France, agréés par les fabricants pour l'installation des machines et **le service après-vente en période de garantie.**

***Des constructeurs :***

Dans cet extrait on peut distinguer des formules typiquement employées dans une communication à fonction conative : l'usage de l'adjectif *meilleur*, *se distinguer pour leur capacité d'innovation*, le verbe *sélectionner* directement adressé au public-client (*vous*) contribuent à mieux présenter l'image de l'entreprise dans la commercialisation et l'assistance technique de leurs équipements.

*1.2 L'importance de la terminologie et de ses réalisations écrites dans la communication spécialisée*

Comme Goffin, Wuster (1981 : 57, 60) considère la terminologie en tant que « *une discipline au carrefour de la linguistique, des sciences cognitives, des sciences de l'information, de la communication et de l'informatique* ». On pourrait expliquer sa *nature interdisciplinaire* à l'aide du schéma 1 suivant :

**Schema 1**

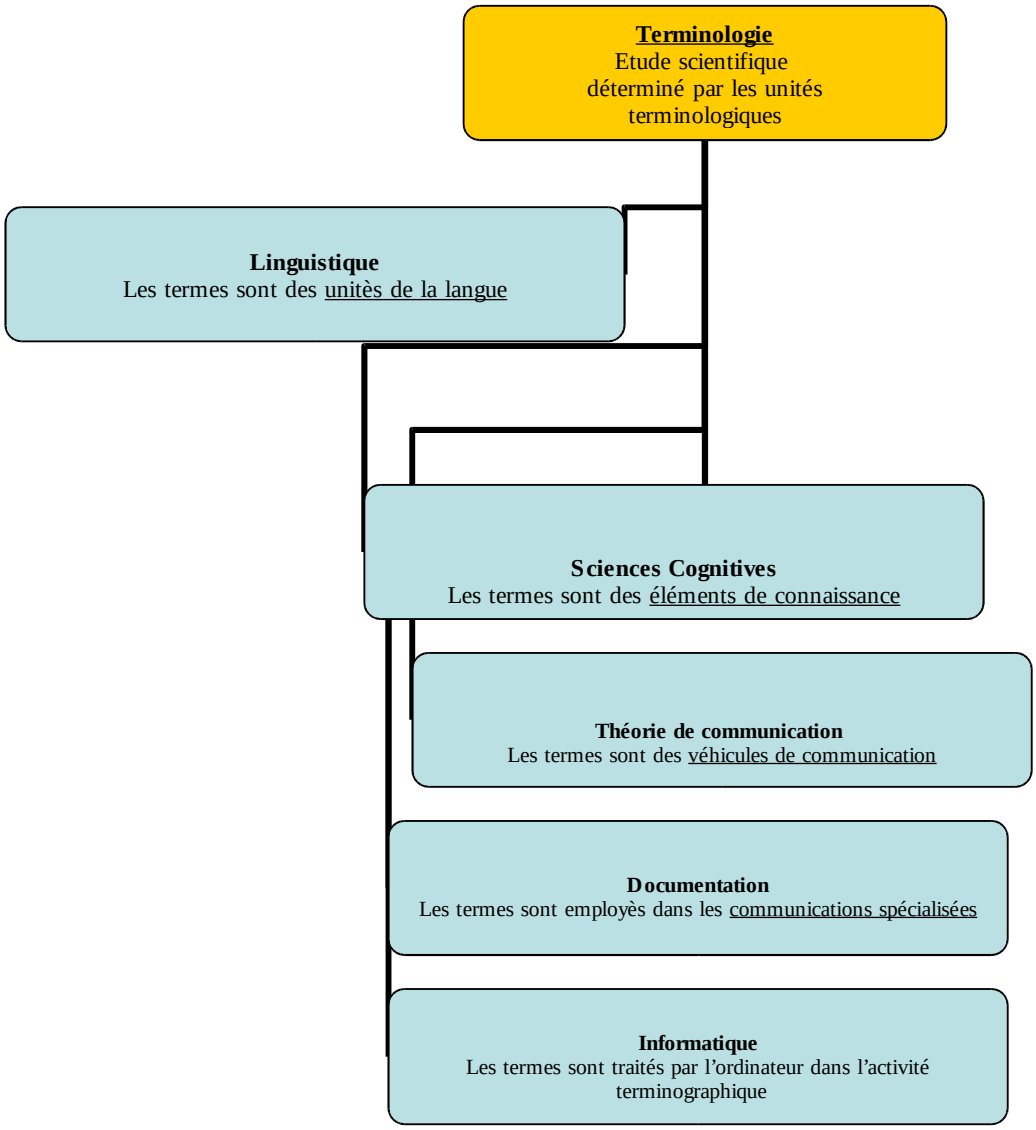

Il est clair que le glossaire bilingue inclut tous ces aspects, et le lien étroit avec l'informatique met en évidence l'importance fondamentale de l'écrit spécialisé, qui, selon Lerat (1995 :59) peut être défini comme un « vecteur obligé des connaissances » . Parmi les points forts de l'écrit spécialisé il souligne que :

1. La pérennité de l'écrit reste opposable à la fugacité de l'oral : non seulement l'adage *verba volant scripta manent* reste vrai, mais notre civilisation s'habitue à une double consignation, sur papier et sur support électronique (dans ce cas, les fiches terminologiques, réalisées à l'aide des logiciels de traitement de texte comme Word, peuvent être aussi publiées sur les sites Internet et banques de données électroniques, la banque du CERTEM dans ce cas[14]).
2. L'écrit est omniprésent dans le travail, des consignes de sécurité à la bureautique.
3. La corrélation observée déjà par Saussure au début du siècle entre progrès et prolifération des langues spécialisées se vérifie avec la division du travail à l'échelle internationale.
4. La normalisation imposée par la mondialisation des échanges favorise un usage réglé à la fois des pratiques linguistiques et de la présentation des textes et documents techniques.
5. Les besoins de communication multilingue incitent les entreprises à se doter des moyens d'accéder aux écrits en langue étrangère : cette tendance permet que la terminologie spécialisée qui les concerne soit toujours mise à jour.
6. Les besoins de traduction stimulent le marché des dictionnaires et des guides de rédaction.

[14] CERTEM : Centre de Recherche en Terminologie Multilingue de l'Université de Gênes : http://www.disclic.unige.it/certem

## 1.3 *L'activité terminologique ou terminographie : les orientations et les méthodes de travail*

Vu la nature multidisciplinaire de la terminologie, il est nécessaire d'illustrer les deux principales orientations suivies pour la réalisation des fiches à miroir italien- français du glossaire sur la pierre à bâtir . En suivant la classification donnée par Maria Teresa Cabré (1992, 37), elles sont respectivement :

1) L'orientation cognitive, qui met l'accent sur la représentation des connaissances non linguistiques comme définition, notes techniques, liens notionnels[15], schémas, photos, autrement dit de l'écrit et du visuel. En ce qui concerne le glossaire sur la pierre à bâtir, il est évident que toutes les fiches répondent à une exigence de compréhension du terme qu'on ne pourrait pas atteindre seulement avec la compétence linguistique A ce propos, afin de favoriser la compréhension des termes concernant les machines et les instruments d'usinage de la pierre, les fiches présentent souvent des illustrations dans une section spécifique, « Illustrations » : on peut donc définir les illustrations comme des *interprétants intersémiotiques de la définition linguistique* (Rey-Debove : 1971) d'un terme donné. Cette orientation vise l'étiquetage des notions et des dénominations en vue d'une communication professionnelle précise et efficace.

2) L'orientation traductionnelle : ce type d'approche vise avant tout l'écrit et il permet de considérer un glossaire spécialisé un instrument important pour le traducteur. En particulier, pour la compréhension du contexte dans lequel s'insère une texte à traduire, l'usage d'un glossaire spécialisé permet de rendre plus rapide le travail de recherche des sources, soit sur ouvrages imprimés, soit sur support électronique. En ce qui concerne les méthodes de travail

[15] Ou relations notionnelles : ce concept a été introduit par Eugène Wuster, le père de la Terminologie moderne dans les années trente et fondateur de l 'Ecole de Vienne .

terminologique, ils varient selon les contextes professionnels dans lesquels l'activité terminologique s'exerce. D'ici on comprend la raison pour laquelle le travail terminographique de rédaction des fiches (sélection des termes spécialisées, compilation, description etc.) est toujours en relation avec des aspects pragmatiques comme le contexte linguistique, la finalité du travail et de la langue concernée. C'est la notion introduite par Dubuc (1995 :142) d' « adéquation au support, à la matière traitée et au destinataire » . Cette adéquation se traduit dans trois principales caractéristiques :

1. Exigence de continuité thématique . Il s'agit d'une cohérence conceptuelle, qui concerne les relations entre les notions. On se réfère à la section « Liens » à l'intérieur d'une fiche terminologique qui permet les renvois à d'autres fiches et rend le glossaire bilingue flexible et facilement consultable.
2. Pertinence (par rapport à la matière). Le glossaire sur la pierre à bâtir inclut des domaines et sous domaines très cloisonnés les uns par rapport aux autres (voir schéma 2 ci-dessous). La manque de pertinence se vérifierait si dans le glossaire en question on introduisait des domaines qui s'éloignent de la notion de la pierre en tant que matériel utilisé dans l'industrie du bâtiment (par exemple l'usage de la pierre dans l'antiquité et les monuments historiques).

**Schema 1**

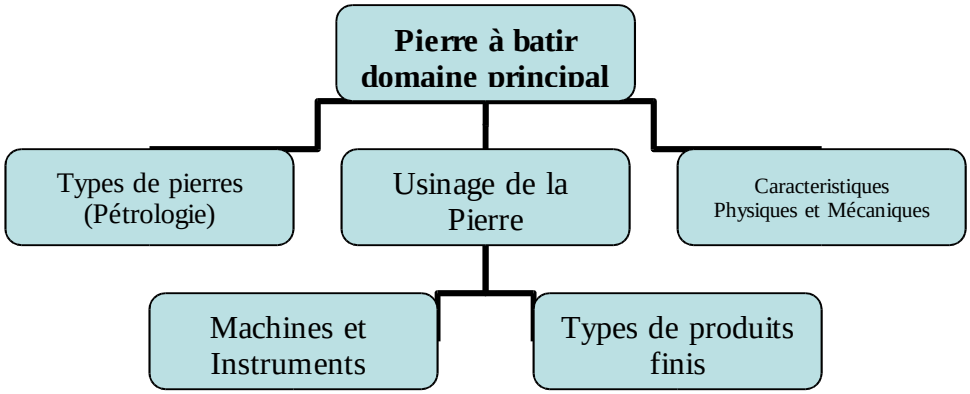


3. <u>La convenance (au destinataire)</u> . Cet aspect concerne la cohérence par rapport au type de texte, c'est à dire l'adéquation stylistique. Quant aux fiches terminologiques sur la pierre à bâtir, les sections « Notes Techniques » et « Notes Linguistiques » doivent toujours suivre un style impersonnel, comme les modes d'emploi techniques ou exposés scientifiques. Le style d'un écrit spécialisé se base aussi sur les concrétisations, c'est à dire l'usage des exemples d'emploi du terme technique. A ce propos, les fiches terminologiques présentent les sections « Contexte » et « Notes d'usage » à l'intérieur des Notes Linguistiques, voici quelques exemples :

Ex 1. Fiche terminologique du terme *Dalle*

| **Entrée** | Dalle |
|---|---|
| **Contexte** | […]L'aménagement classique de cet intérieur majestueux a été réalisé en **dalles** de marbre adouci à l'ancienne. L'élégance de cet ensemble se reflète dans les plus petits détails : plinthes, marches d'escalier. Convient également parfaitement pour les maisons de maître.http://www.moma.be/fr/marqueteriedemarbre.htm (3) |
| **Notes Linguistiques** | **Synonymes :**<br>**Antonymes :**<br>**Variantes d'orthographe :**<br>**Notes d'usage :** il existe le verbe *daller*, revêtir de dalles ; Le *dalleur* est l'ouvrier qui pose les dalles ; *Dallage* : ensemble des dalles d'un pavement/action de daller.<br>*Le Petit Robert de la Langue Française* de Paul Robert, éd. 2002 (5)<br>-La dalle qui constitue la face généralement verticale d'une marche d'escalier s'appelle *contre-marche.*<br>http://www.pierredesprinces-champenay.com/FR/pages/lexique.htm (4)<br>**Acceptions:** |

La convenance est aussi un affaire de technicité en fonction du destinataire. Le glossaire sur la pierre à bâtir est destiné à ceux qui considèrent la terminologie essentiellement un instrument de communication : ceux qui, selon Cabré (1992 : 36) appartiennent à la « dimension communicationnelle ». Elle distingue deux groupes d'usagers :

1. Les usagers directs, c'est à dire les spécialistes de domaine, pour qui la terminologie est un instrument de communication nécessaire et un élément de conceptualisation important de leur discipline. Il s'agit donc de tous ceux qui travaillent dans les domaines cités dans le schéma

précédent : experts dans l'analyse des propriétés physiques et mécaniques des pierres (Ingénieurs des matériaux, ingénieurs chimiques et de l'environnement) ; employés dans les entreprises de fabrication d'instruments et de machines pour la pierre à bâtir ( aussi ingénieurs mécaniques, électroniques etc.) ; architectes, designers d'intérieurs et travailleurs dans les entreprises de Import-Export (pour passer des commandes ils se servent de fiches techniques des produits qui doivent être bien détaillées). L'aspect le plus important pour eux est la notion et la manière de la dénommer de façon non équivoque.

> *La terminologie est d'abord et avant tout l'affaire et la responsabilité des différents groupes de spécialistes. Le terminologue, avec ses méthodes de travail et ses connaissances, n'est qu'une aide technique dans une relation de multidisciplinarité.*
>
> Corbeil (1983a :183)

2. Les intermédiaires : ce sont les professionnels de la langue ou langagiers, c'est à dire les traducteurs, rédacteurs et interprètes qui ont besoin de la terminologie pour développer leur rôle d'agents de communication. Pour ces professionnels, les répertoires terminologiques (les fiches terminologiques comprises) sont intéressants dans la mesure où ils facilitent la rédaction d'un texte spécialisé ou sa traduction d'une langue vers une autre.

## *2*

## *Les sources du glossaire : le rôle collaborateur des entreprises et la primauté de l'Internet*

> *L'exercice compétent de la profession de terminologue repose certes sur des solides connaissances linguistiques, mais il dépend aussi dans une large mesure de la capacité de repérer et d'exploiter la documentation pertinente aux thèmes de recherche.*
>
> Dubuc (1995 :153)

Après avoir abordé de manière exhaustive tous les points fondamentaux nécessaires à fournir une vision théorique et pratique de la terminologie, dans cette deuxième partie on passera à la question de la recherche des sources pour le traitement des fiches terminologiques du glossaire sur la pierre à bâtir.

Les progrès de la science et de la technique ainsi que des besoins de plus en plus grands de communication spécialisée entre les communautés de langues différentes ont permis à la terminologie de se développer dans plusieurs domaines. Ce n'est pas par hasard que le premier organisme européen de normalisation (1901), souligne Lerat (1995 :123), est né en Grande-Bretagne, berceau de la révolution industrielle[16]. Donc les entreprises de n'importe quel domaine scientifique ou technique exigent une grande rigueur de la terminologie de gestion et de fabrication, pour favoriser une communication efficace et directe.

[16] Pour la chronologie des organisations, associations et Commissions Ministérielles de terminologie, voir Loic DEPECKER, *L'intervention de la langue. Le choix des mots nouveaux*, Larousse-Colin, Paris, 2001.

Dans ce contexte, il est clair que la documentation[17] joue un rôle fondamental :

> *Si l'on admet que l'activité documentaire consiste en la « collecte systématique, l'organisation, le stockage, la recherche et la diffusion de l'information spécialisée »[...] sa matière peut etre considérée comme étant constituée par les textes spécialisés en tant que contenus, et non pas en tant que discours en langue naturelle.*

Ces considérations exposées par Lerat mettent en évidence que la documentation appartient plus aux sciences de l'information qu'à celles du discours en langue naturelle. En tenant compte de la nature de ce type d'activité « plus logique que linguistique » et du degré de spécialisation et technicité du glossaire bilingue sur la pierre à bâtir [18], il est indispensable d'effectuer une sélection de sources pertinentes qui peuvent être regroupées en deux grandes sections :

1) Textes correspondant aux ouvrages imprimés, fournis par les sociétés qui s'occupent de la fabrication et commercialisation des produits dérivant de l'usinage de la pierre, aussi bien que toutes le différentes phases d'extraction du produit brut des carrières ; informations prises de la Bibliothèque Municipale de Toulon et de la Bibliothèque Universitaire de La Garde (Toulon), section « Lettres » et « Ingénierie ».
2) Textes sur support électronique : il s'agit de documents (petits glossaires, fiches techniques sur les produits, illustrations des machines et instruments

[17] Chapitre X « Langues spécialisée et documentation », Pierre Lerat *Les langues Spécialisées*, Presses Universitaires de France, 1995.
[18] Voir à ce propos le schema 2 du paragraphe *1.3 L'activité terminologique ou teminographie : les orientations et les méthodes de travail* sur les différents domaines du glossaire ainsi que le discours sur les illustrations en tant que signes non-linguistiques.

pour l'usinage de la pierre, listes des prix des produits finis sur le marché national et étranger) insérés à l'intérieur des sites Internet de grandes entreprises. Les pages de présentation des entreprises ont été souvent utilisées pour remplir la section « Contexte[19] » de la fiche terminologique.

*2.1 La documentation sur ouvrages imprimés*

La recherche des sociétés spécialisées a été le premier pas pour la collecte d'informations concernant la pierre à bâtir. On distingue ces sociétés en fonction des langues dans lesquelles le glossaire a été réalisé :

1)Pour les Fiches terminologiques en Italien :

*Internazionale Marmi e Macchine Carrara S.p.A*[20]

-Elle est la société de promotion de la pierre et de relatives technologies la plus connue dans le monde entier.

-L'intervention de Internazionale Marmi et Macchine a comme but celui de favoriser l'usage des matériaux en pierre à travers des programmes, actions et initiatives adressées notamment au monde des architectes.

-A l'intérieur de la société, ISIC (centro internazionale di informazione sulla pietra) fournit des banques de données sur les matériaux traités, les technologies d'extraction et usinage, bibliographies et revues spécialisées. Il est aussi présent sur la toile dans le site *www.isicentry.com* en tant que moteur de recherche sur la pierre.

[19] La section Contexte est réalisée à l'aide des documents ou *corpora spéciaux* dont on parlera dans le paragraphe *3.4 Rédaction des fiches terminologiques.*

[20] *2004 Internazionale Marmi e Macchine Carrara SpA,* Toscana Produzione, Avenza Grafica

Les matériaux informatifs fournis par Internazionale Marmi e Macchine Carrara SpA ont contribué de manière déterminante notamment dans le traitement des sections « définitions » et « notes techniques » des termes en italien. En outre, les articles tirés des revues spécialisées sur la pierre aident à mieux comprendre la situation industrielle française dans ce secteur par rapport à l'Italie (voir à ce propos le paragraphe sur l'analyse contrastive fiches italiennes- fiches françaises ainsi que le discours sur l'aménagement linguistique, *infra*). Voici la liste des ouvrages fournie par la société :

- Massimo Giornetti, *Glossario tecnico del settore lapideo,* 1991 Internazionale Marmi e Macchine Carrara SpA;

- *La congiuntura lapidea in Francia/ the current stone situation in France,* dans *Giornale del Marmo/International Stone Magazine* mese giugno/luglio 1996 pp. 47-49 Internazionale Marmi e Macchine Carrara SpA:

- *Il settore di lavorazione in Francia /the processing sector in France* dans *Giornale del Marmo/International Stone Magazine* mese maggio/giugno 1999 pp. 9-10 Internazionale Marmi e Macchine Carrara SpA:

- *Stone Index – Import-Export del 1998 tra Italia e resto del mondo,* dati dell'Istituto italiano di statistica Istat, dans *Business Stone* mese luglio-agosto pp. 61-79;

- *Macchine per la lavorazione del marmo: un settore in crescita?* dans *Marmomacchine* numero 104 (secondo bimestre 1992) pp. 84-86 Internazionale Marmi e Macchine Carrara SpA:

-*Un settore in crescita : il comparto lapideo in Francia,* dans *Marmomacchine* numero 113 (quinto bimestre 1993) pp. 60-61 Internazionale Marmi e Macchine Carrara SpA:

- *Celebrata in una mostra a Rapolano la bellezza del travertino locale* di Giuseppe Grisi dans *L'informatore marmista* numero 383 (Novembre 1993) pp. 33-41 Internazionale Marmi e Macchine Carrara SpA:

2) Pour les fiches terminologiques en Français:

*Les carrières de la Pierre Bleue Belge s.a*

Cette société a été constituée en septembre, née du changement de nom de la s.a Clypot et reprenant les activités industrielles de la s.a Carrières Gauthier-Wincqz, contrôle deux des trois plus importantes carrière de pierre bleue. Elle fournit des services bibliographiques ainsi que produits pour particuliers, professionnels et architectes.

*Pierre Actual Belgique*

Cette revue, qui paraît de manière trimestrielle, a la volonté de représenter un lien étroit entre l'ensemble des partenaires de la filière pierre en Belgique : carriers, transformateurs, marbriers, tailleurs de pierre, constructeurs de machines, fabricants d'outils, fournisseurs de produits, entreprises du bâtiment, architectes, paysagistes, services techniques des villes etc. Elle se veut un outil qui permettra à ces professionnels de mieux apprendre les évolutions de ce secteur d'activité. Son contenu éditorial aborde pour cela, l'ensemble des problématiques techniques et professionnelles, liées à l'extraction, la transformation et la mise en œuvre des roches ornementales. C'est à travers des reportages sur des entreprises, des chantiers, des solutions techniques, des manifestations professionnelles ou l'analyse de l'évolution des marchés, que Pierre Actual se positionne comme la revue de tous ceux qui travaillent ou utilisent la pierre dans le domaine francophone.

En ce qui concerne les autres documentations pour les fiches en français, la bibliothèque municipale de Toulon et celle de l'Université de La Garde (Toulon) présentent une section consacrée à l'ingénierie des matériaux, dans laquelle l'oeuvre *Technologie de la taille de pierre*, Librairie du Compagnonnage, 4ème édition 1991 a été une source fondamentale pour l'explication des notions les plus techniques, notamment les machines et les instruments d'usinage de la pierre ; ainsi, la revue *Techniques & architecture- International Review of architecture and design*, Editions Jean Michel Place Paris, avril 1992, a été utilisée particulièrement dans le traitement de la section « Contexte ».

En ce qui concerne les ouvrages imprimés et les dictionnaires en ligne qui ont été à la base de la recherche notamment de l'étymologie, des synonymes et de la phonétique de chaque entrée on trouve :

- *Le Petit Robert de la Langue Française* de Paul Robert, éd. 2002 pour les fiches en français ;
- www.granddictionnaire.com pour les définitions de quelques fiches en français ;
- B. Migliorini, C.Tagliavini, P.Fiorelli *DOP Dizionario d'ortografia e di pronunzia* Rai Eri 1999 pour l'information phonétique des fiches en italien;
- Les sites www.demauroparavia.it et www.garzantilinguistica.it pour les définitions, étymologie et catégories grammaticales pour les fiches en italien.

*2.1 La documentation sur support éléctronique*

Si l'on dispose de supports électroniques puissants, il est très facile d'accéder aux informations contenues dans les sites Internet, à condition que, comme le souligne Lerat (1995 :110) on résolve trois problèmes linguistiques majeurs :

*2.2.1 Les problèmes de polysémie*

Pendant la recherche sur la toile, il faut s'assurer toujours qu'un terme désigne univoquement une seule notion (en se référant à la notion de *monosémie référentielle* de Guilbert citée dans le paragraphe 1.1) . Un exemple très clair est fourni par le terme *Carotte*, qui bien évidemment ne se réfère pas au type de légume que tout le monde connaît (et donc pas un terme, mais un mot appartenant au lexique de la langue naturelle, soit française qu'italienne), mais un « Petit cylindre de pierre ou de terrain que l'on détache à l'aide d'un trépan particulier nommé cuillère »[21]. Trouver donc une phrase exemple pour bien circonscrire le contexte du domaine concerné résout tout manque de clarté terminologique :

Exemple extrait de la fiche terminologique italienne du terme *carota* :

| | |
|---|---|
| **Contesto** | Dai campioni estratti sono ricavati, successivamente, i relativi provini per l'effettuazione delle diverse tipologie di prova. I provini sono ottenuti mediante tagli ortogonali alla lunghezza della **carota**. A tale lavorazione si provvede con macchine per il taglio di materiali litoidi. Successivamente si procede con la rettifica delle facce mediante mola diamantata al fine di rispettare i parametri di tolleranza sulle dimensioni (diametro e altezza) e sulla geometria della carota (planarità e perpendicolarità) imposti dalla normativa. http://www2.polito.it/ricerca/laboratorioprovenondistruttive/Prove/Carotaggio.html (3) |

[21] Pierre Noël, *Technologie de la Pierre de taille*, Société de diffusion des techniques du bâtiment et des travaux publics, Paris 1994, pag 78

D'après l'analyse de cet extrait de fiche, on comprend clairement que ce contexte contribue de manière déterminante à la circonscription du terme, surtout grâce à l'emploi de termes *campioni,materiali litoidi, mola diamantata* qui aident à préciser le contexte spécialisé, c'est-à-dire celui de ***l'indagine geognostica.***

*2.2.2 les problèmes d'identification des dénominations longues*

Dans le cas du glossaire de la pierre à bâtir on rencontre des termes qui se présentent en tant que syntagmes figés comme *Coefficiente di imbibizione* : ici il est très important de voir l'exacte correspondance en langue cible, c'est à dire le français. Un des possibles méthodes qu'on peut utiliser est celui de la recherche sur le moteur de recherche *google* (www.google.fr pour le français, www.google.it pour l'italien) en tapant sur le clavier le syntagme entier en guillemets et ajoutant le sous-domaine auquel le terme appartient. Selon le nombre de résultats utiles obtenus, on peut avoir une idée de l'existence effective du syntagme et approfondir la recherche à travers d'autres sites ou ouvrages imprimés. Voici un exemple de recherche du correspondant français du terme- syntagme italien *Carico di rottura a compressione (semplice)* :

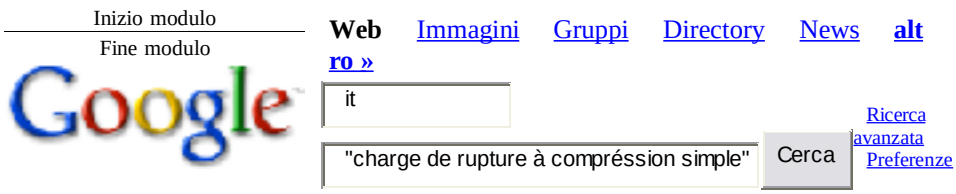


**Web** Risultati **1** - **2** su **2** per **"charge de rupture à compression simple** ". (**0,09** secondi)

Après avoir tapé entre guillemets ce calque, le moteur de recherche a trouvé seulement deux résultats : ainsi, tous les deux sont des sites italiens traduits en français ; par contre, le syntagme *Résistance à la compression* obtient les résultats suivants :

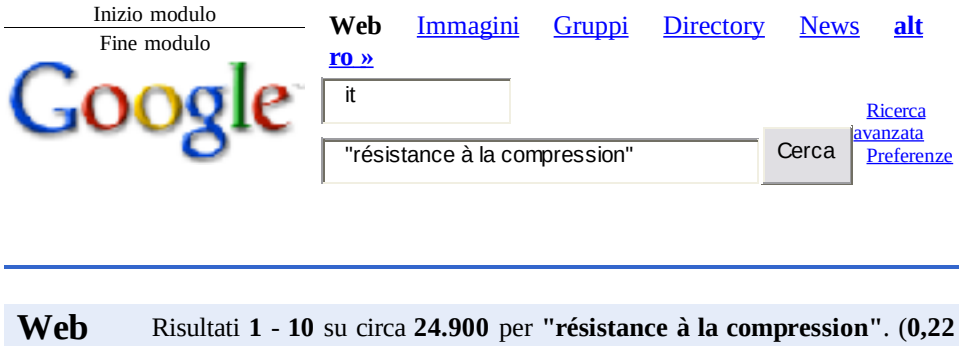


En analysant les résultats dérivant de cette dernière recherche, on établit *résistance à la compression* comme entrée de la fiche terminologique française de *carico di rottura a compressione semplice.*

*2.2.3 Les problèmes d'accès à l'information en langue étrangère.*

Pour la rédaction de ce glossaire, plusieurs difficultés ont été rencontrées en ce qui concerne la recherche des sites en langue française sur la pierre à bâtir. La raison est strictement liée au fait que la majorité des sites Internet des grandes entreprises internationales présentent seulement leurs versions en langue anglaise (parfois en allemand aussi). Cette problématique aborde la question d'aménagement linguistique, dont on parlera dans les paragraphes suivants.

*2.3 Les sites Internet consultés*

*2.3.1 Les sites des fiches en italien*

En ce qui concerne la recherche pour les fiches terminologiques en Italien on citera notamment :

http://www.travertinorapolano.com , le site d'une association dont le siège social se trouve à Sienne qui, comme Internazionale Marmi e Macchine Carrara, s'occupe des produits et des technologies de la pierre à bâtir, notamment le Travertin, le produit local. A l'intérieur du site, la section italienne appelée *Lavorazioni* (http://www.travertinorapolano.com/it/lavorazioni.php?lavorazioneID=3) a été de grande utilité pour la compréhension des différents processus concernant l'usinage de la pierre, à partir de l'extraction des carrières jusqu'à la mise en oeuvres des carrelages pour l'aménagement urbain et d'intérieurs. Il a été utile aussi pour la sélection des termes à traiter dans le glossaire.

- http://www.romantravertine.it/italian/cava.htm, un autre site sur le travertin romain (dans la zone de Tivoli) qui illustre les différentes phases d'extraction de la pierre, les méthodes de taille et de transport des blocs bruts, aussi bien que les typologies de carrières et de machines spécifiques.
- http://www.isicentry.com, le site de l'organisation Internazionale Marmi e Macchine Carrara, un moteur de recherche très complet sur la pierre naturelle destinée à l'industrie du bâtiment. Quant aux illustrations à soutien des notions concernant les machines, les instruments et la typologie des pierres, on trouvera ci dessous la liste des sites les plus consultés, la majorité d'entre eux sont des entreprises spécialisées dans la fabrication des machines et la commercialisation des produits en pierre pour le bâtiment :

http://www.tibursuperbum.it/ita/artigianato/travertino/Travertino.htm : site de la ville de Tivoli, on trouve des sections consacrées à l'histoire et usinage du travertin ;

http://www.breton.it/ : fabrication de machines d'usinage de marbres et granits ;

http://www.toscodiamant.it/ : entreprise spécialisée dans la production d'outils diamantés.

http://www.tuscany-charming.it/it/localita/carraraeilmarmo.asp : ce site fournit des informations historiques concernant le marbre de Carrare ;

http://www.martinetti.ch/ita/company/company.html : entreprise spécialisée dans l'exploitation des carrières de granit ;

http://www.santucci.it/attrezzature.htm#browser1 : fabrication de machines d'usinage de marbres et granits ;

http://www.serinex.it/ : entreprise spécialisée dans la production d'outils diamantés et meules abrasives ;

http://www.arengario.net/momenti/momenti13.html : ce site fournit des informations historiques concernant l'ardoise dans la région Ligurie ;

http://www.cofiplast.it/italiano/cava.html : entreprise spécialisée dans la fabrication de fils diamantés pour le sciage des blocs de marbre ;

*2.3.2 Les sites des fiches en français*

En passant aux sites pour la rédaction des fiches terminologiques en français, les recherches sur la Toile ont demandé plus de temps par rapport à celles effectuées pour les fiches terminologiques en italien car, comme nous l'avons déjà expliqué dans le paragraphe précédent 2.2.3 (aussi bien que dans le paragraphe introductif *Rédiger un glossaire bilingue sur la pierre à bâtir : un projet terminologique*), une grande partie des sites Internet des entreprises dans le secteur de la pierre à bâtir ont seulement leur version en anglais. La liste des sites authentiques français, utiles pour les sections relatives au Contexte, Notes Techniques et Illustrations, a été tirée de la revue française *Pierre Actual : matériaux, ouvrages, techiques* n°825 mai 2005, Éditions LE MAUSOLÉE, et elle est la suivante :

www.thibaut.fr, sites français de machines à surfacer, profiler, découper et polir tous matériaux ;

www.granier-pierre.fr, site d'une entreprise spécialisée dans l'industrie de la pierre ;

www.antb.fr, site de l'entreprise CMS France qui s'occupe de la fabrication de débiteuses ;

www.pierrebleuebelge.be, site de la société Pierre Bleue Belge ;

www.pierreparis.fr, entreprise parisienne pour l'exploitation de carrières du bassin parisien ;

www.baglan.fr,société française pour la marbrerie et taille de pierre à bâtir ;

www.somata.fr, société qui fabrique ponceuses ;

www.fernand-ravet.com, société française Fernand Ravet qui fabrique scies, débiteuses et instruments pour l'usinage de la pierre à bâtir ;

www.prodiam.com, site de la société Prodiam fabricante d'outils diamantés de surfaçage et polissage ;

www.carrieresenonville.com, site officiel de la carrière de Senonville ;

www.transmineral.com, site des carrières de Thenac et de Saint Agnant ;

www.rag-granits.fr, site des granits dans la région de Rhône-Alpes ;

Enfin, la majorité des transcriptions phonétiques des termes et leur étymologie a été extraite du site officiel du Trésor de la Langue Française http://atilf.atilf.fr .

*2.3.3 La documentation pour le commentaire d'introduction au glossaire*

En ce qui concerne la documentation pour la rédaction de ce commentaire sur le glossaire, nous prendrons en considération la classification des documents proposée par Felber (cité par Cabré 1992 : 199). Il classe la documentation en trois grandes catégories :

1) La documentation relative aux documents terminologiques : documents relatifs à la terminologie, livres, revues, articles etc. A cette catégorie appartiennent les documents suivants :

- Maria Teresa Cabré *La terminologie –Théorie, méthode et applications,* 1992 Les Presses de l'Université d'Ottawa, Armand Colin, Ottawa Paris;
- Marella Magris, Maria Teresa Musacchio,Lorenza Rega e Federica Scarpa *Manuale di terminologia- aspetti teorici, metodologici e applicativi* 2002 Hoepli Milano;
- Pierre Lerat *Les langues spécialisées* 1995 Presses Universitaires de France, Paris ;

- Alise Lehmann, Françoise Martin-Berthet *Introduction à la lexicologie Sémantique et morphologie* 2000 Nathan Université, Paris ;
- *Meta : journal des traducteurs* volumes de l'année 2004, Les presses de l'Université de Montréal ;
- Robert Dubuc *Manuel pratique de terminologie*, IVème édition entièrement revue 1995 Linguatech éditeur, Montréal.

2) La documentation relative aux données terminologiques : à cette catégorie appartiennent les documents sur les termes, c'est-à-dire les dictionnaires, glossaires, banques de données terminologiques etc. (voir à ce propos le paragraphe *2.1 La documentation sur ouvrages imprimés*)
3) La documentation relative aux données factographiques : cette troisième catégorie comprend enfin toute la documentation sur les aspects organisationnels de la terminologie, comme les notes du *Cours de terminologie* de Mme Micaela Rossi, année universitaire 2004-2005 et du *Cours de lexicologie* de Mme Giaufret année universitaire 2003-2004.

## *3*

## *La structure du glossaire bilingue sur la pierre à bâtir : les phases du travail et l'analyse des obstacles terminologiques*

En tenant toujours compte de toutes les considérations faites à propos du vaste et complexe panorama terminologique, on va maintenant expliquer dans le détail la structure du glossaire bilingue sur la pierre à bâtir. La terminographie, c'est à dire la collecte systématique et la description des termes qui constituent le lexique des langues spécialisées, est divisée dans une série de phases qui concourent à définir le terme d'un point de vue linguistique, ainsi que d'un point de vue conceptuel. Comme le souligne Sager (cité par Coluccia 2002 :87), le concept de *définir* est donc un processus articulé qui représente un ensemble cohérent de définitions et d'autres explications capables d'illustrer la culture partagée par une communauté linguistique dans un moment donné.

> *[...] in Terminologia la definizione costituisce soltanto una parte della specificazione semantica contenuta all'interno di una scheda terminografica [...] non è dunque necessario che essa sia esauriente o autosufficiente. Inoltre, le diverse schede terminologiche si integrano reciprocamente tramite le relazioni terminologiche e i termini che compaiono all'interno delle definizioni, a loro volta definiti in altre schede terminografiche.*

On distingue cinq phases dans le processus de travail terminologique, en suivant la distinction faite par Stefania Coluccia (2002 :87) dans *Manuale di Terminologia- Aspetti teorici, metodologici e applicativi,* Hoepli Milano :

### 3.1 *Détermination du domaine d'analyse, des finalités et des destinataires du glossaire*

Ces trois aspects contribuent à tracer le contour général de chaque travail terminologique, c'est à dire qu'ils déterminent le point de vue duquel le terminologue chargé de rédiger un glossaire observe le lexique spécialisé et choisit les informations et les deux langues (italien et français) les plus aptes à le décrire.

### *3.2 Sélection et analyse des sources (voir aussi le chapitre 2 Les sources du glossaire : le rôle collaborateur des entreprises et la prédominance d'Internet)*

Etant donné que le domaine de la pierre à bâtir est très vaste et complexe, il a été nécessaire, après une documentation adéquate pour le choix des termes à traiter, de circonscrire ce grand domaine essentiellement aux différentes phases d'usinage de la pierre : à partir de l'extraction des carrières jusqu'au produit fini destiné à l'industrie du bâtiment.

### *3.3 Elaboration des arbres conceptuels*

Les arbres conceptuels[22], des représentations graphiques des relations existant entre les concepts qui constituent le domaine d'analyse, ne permettent pas seulement de fournir à l'utilisateur du glossaire un accès plus immédiat à la terminologie décrite, mais ils sont utiles aussi au terminographe même. Dans l'élaboration des arbres conceptuels à la lumière des informations prises de l'analyse des sources, le terminographe acquiert plus de familiarité avec le sujet

[22] Ou *Arbre de domaine*, selon la définition introduite par Dubuc (1995:52)

et il commence à tracer la structure de son glossaire, qui se concrétisera à travers chaque fiche terminologique. Il faut quand même souligner que les arbres conceptuels ne sont pas des classifications scientifiques des notions, mais plutôt une stratégie fonctionnelle de les regrouper selon leur apparentement.

En ce qui concerne les différentes relations conceptuelles, il n'existe pas une classification qui soit universellement acceptée. Pour la réalisation des arbres conceptuels du glossaire sur la pierre à bâtir nous nous référons à la distinction faite par les norme ISO 704 (cité par Magris 2002 :151) entre relations hiérarchiques et non hiérarchiques.

- Les relations hiérarchiques[23] , les plus étudiées en terminologie, elles peuvent être de deux types : genre-espèce (ou relations logiques ou d'abstraction) et relations de type partie-tout [24].

Voici les relations logiques en italien de notre glossaire :

**Relation logique 1**

Phase Extraction

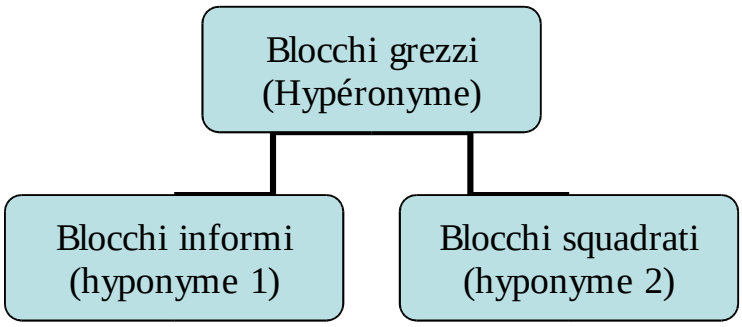


[23] Pendant le cours de terminologie dirigé par Mme Micaela Rossi, année universitaire 2004-2005 ainsi que le cours de Lexicologie de Mme Giaufret, année universitaire 2003-2004 on a défini les rélations hierarchiques de cette manière :
*Les rélations hiérarchiques concernent des unités qui n'ont pas le meme rang. On parle d'Hyponymie quand il s'agit d'une relation qui unit un mot spécifique( sous-ordonné), l'Hyponyme, à un mot plus général (superordonné) nommé l'hyperonyme (Lehmann & Berthet 2002 pp. 49-50). Les co-hyponymes sont les hyponymes qui ont le meme hyperonyme. Pour des raisons pratiques,à partir de la prochaine relation logique, on distingue les co-hyponimes avec des chiffres.*
[24] En Italien ce sont les *relazioni partitive* (Magris 2002 :152)

Phase d'usinage

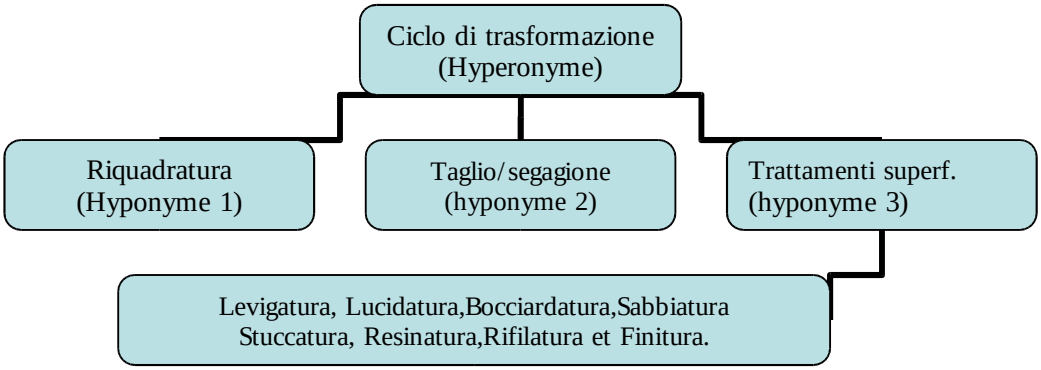


**Relation logique 3**

Types de pierres à bâtir

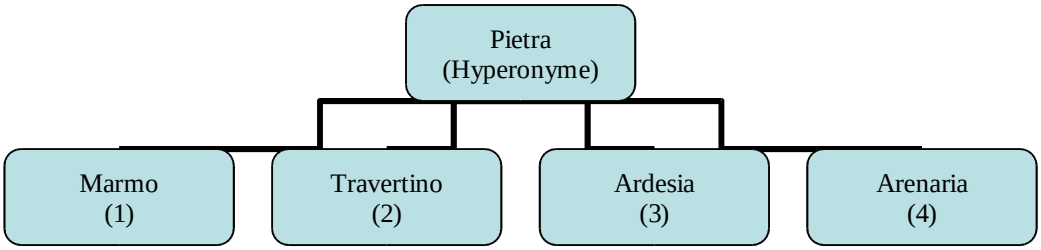


**Relation Logique 4**

Paramètres physico mécaniques des pierres

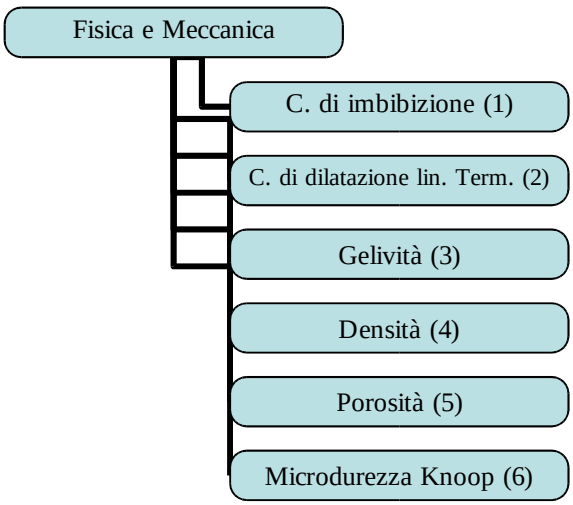

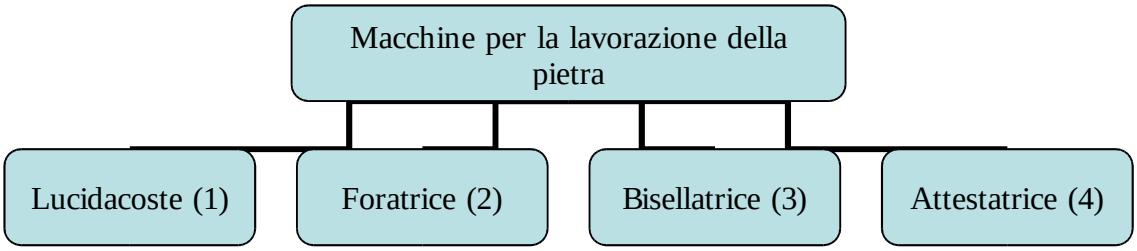


-(1),(2),(3),(4) sont tous hyponymes de *Macchine per la lavorazione della pietra*

**Relation logique 6**

<u>Phase des produits finis pour le secteur du bâtiment</u>

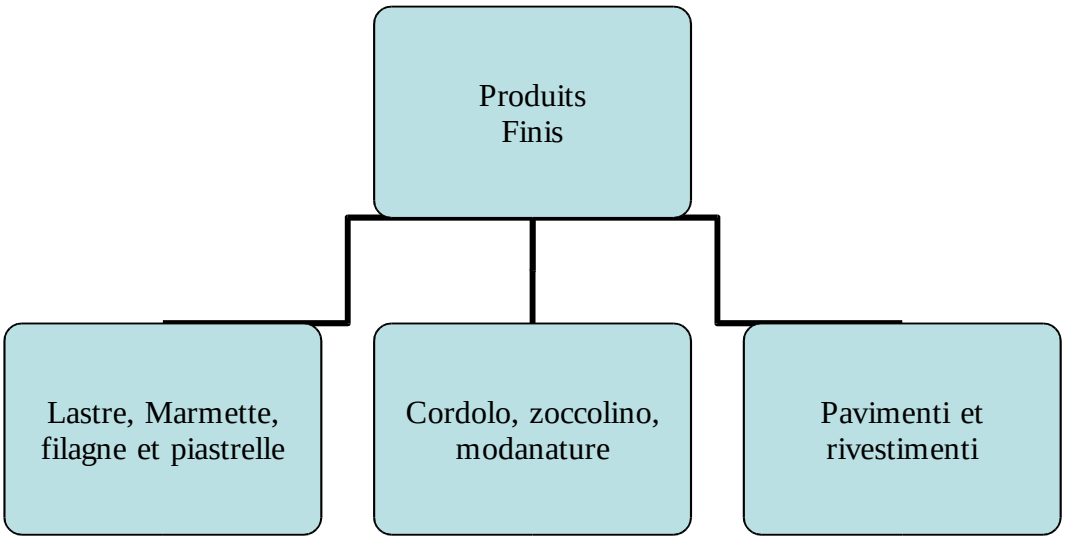


Quant aux relations partie-tout, elles concernent les différents composants d'une machine pour l'usinage de la pierre, notamment :

**Relation Partie-Tout 1**

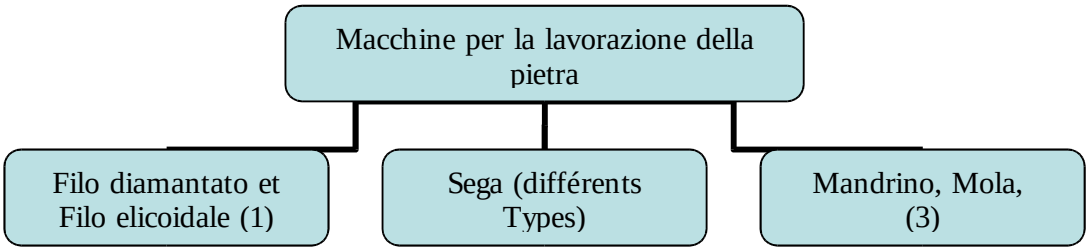


-*Macchine per la lavorazione della pietra (segatrici, lucidatrici etc )* représente l'Holonyme (le tout) alors que (1),(2) et (3) sont les Méronymes (les parties).

La structure conceptuelle principale des phases citées à l'aide des schémas est composée aussi, selon la classification citée par Magris (2002 :152), de relations de type non-hierarchique, plus précisamment il s'agit de :

- Relations séquentielles / chronologiques, qui indiquent l'ordre des différentes phases :

Ex. *Extraction des blocs* (1) → *Phases d'Usinage de la pierre* (2) → *Produits finis destinés à l'industrie du bâtiment* (3)

- Relations pragmatiques[25], qui se basent sur la « proximité thématique » entre deux ou plus concepts :

Ex. *Produits finis* (1) → *déchets d'usinage* (cocciame, conglomerati) (2)

[25] En italien on dit aussi *relazioni associative* (Magris 2002 : 153)

*3.4 Rédaction des fiches terminologiques*

La fiche terminologique, selon Dubuc (1995 :30) *« est la cellule de base de l'information terminologique[…] Elle permet, sous une forme concise et synthétique, de tenir compte des éléments de validité (sources, date, contexte etc.), de mettre en évidence le crochet terminologique qui justifie l'appariement des termes sous les diverses langues de travail tout en précisant les ou les domaines d'application ».*

Les fiches terminologiques en italien et en français suivent le modèle adopté par le CERTEM de la Faculté de Langues et littératures étrangères de l'Université de Gênes. Voici un exemple de fiche base en italien (avec la traduction des rubriques en français) : comme déjà mentionné au début de ce chapitre, les rubriques *Information phonétique, catégorie grammaticale* et *notes linguistiques* représentent le coté « linguistique » du glossaire, alors que les autres constituent le coté conceptuel à soutien de la compréhension complète du terme vedette. A ce propos, on tient toujours compte des considérations faites dans les chapitres précédents.

| | |
|---|---|
| **LEMMA / ENTREE** | Le terme à analyser<br>Pour que l'entrée d'un glossaire spécialisé puisse « dépasser » la frontière entre *mot* et *terme*, il faut qu'elle réponde à des critères de reconnaissance, qui selon Lerat (1995 : 52) , peuvent être résumés de cette manière :<br>« Le terme, quelle que soit sa nature morphologique (mot radical, abréviation, dérivé, composé ou locution[26]) doit :<br>- appartenir à une série morphologique de mots de sens spécialisé au sein de la langue considérée<br>- avoir une syntagmatique restreinte (cooccurrences et commutations dans les limites d'un domaine spécialisé)<br>- avoir des relations de dépendance par rapport à des unités présentant les caractéristiques 1 et 2. ». |
| **Campo generico/ Domaine** | On peut la définir comme la sphère notionnelle à la quelle le mot appartient. Pour remplir cette section, on a utilisé la classification Lenoch dans le site http://www.admin.ch/ch/i/bk/termdat/f/termdat/class.htm.<br>Cette classification suit un ordre alphabétique des différents domaines, qui présentent chacun une sigle composée de trois ou deux lettres (par exemple INC- INDUSTRIE DES PIERRES ET DES TERRES) |
| **Campo specifico /Sous-domaine** | La sphère notionnelle spécifique, toujours tirée du site Lenoch. |

| | |
|---|---|
| **Informazione fonetica / Information phonétique** | Il s'agit de la transcription phonétique du terme en API (Alphabet Phonétique International) |
| **Categoria grammaticale/ Catégorie Grammaticale** | Cette rubrique concerne la nature grammaticale du terme: *nom, nom composé, syntagme, locution* et aussi *genre et nombre.* |

[26] Pour les définitions de mot radical, abréviation, dérivé, composé ou locution voir Alise Lehmann & Françoise Martin Berthet *Introduction à la lexicologie – Sémantique et morphologie*, Nathan Université, 2000

| | |
|---|---|
| **Definizione /Définition** | Cette partie est consacrée à la recherche d'un énoncé qui différencie le l'entrée de tous les autres termes appartenant au même domaine. Il faut toujours respecter le principe de monosémie référentielle de Guilbert.<br>Il y a trois principaux critères de choix d'une définition correcte :<br>- Homogénéité : cela signifie que la définition doit être substituable au terme dans le contexte d'un point de vue syntaxique et sémantique ;<br>- Non circularité : pas de boucle courte en tous cas, du genre *« extraction » : phase d'extraire*, étant bien entendu que le dictionnaire est une grand boucle où les mots sont définis les uns par les autres.<br>- Economie : la plus courte possible, qu'elle énumère tous les caractères pertinents et seulement ceux-ci. Concise et complète, elle éclaire le sens du terme.<br>En suivant le discours de Dubuc (1995 :103) à propos de la définition terminologique, elle doit toujours permettre aux usagers de se faire une image mentale exacte de la notion. |
| **Contesto /Contexte** | Il s'agit d'une phrase exemple qui facilite la compréhension du terme vedette et son emploi en discours. Le contexte est extrait d'une série de documents ou *corpora spéciaux*, une collecte de textes qui puissent agir en tant que modèles de comportement d'un type de langage particulier, en fournissant une vision complète. |
| **Note tecniche /Notes Techniques** | Cette rubrique fournit des informations supplémentaires pour mieux comprendre la notion du terme analysé. |
| **Note linguistiche/ Notes Linguistiques** | Les positions d'un terme à l'intérieur du lexique spécialisé **:**<br>**Sinonimi / Synonymes :**<br>**Contrari/Antonymes :**<br>**Varianti ortografiche/ Variantes d'orthographe :**<br>**Note d'uso/ Notes d'usage :** utilisation pratique du mot à l'intérieur de la langue de spécialité<br>**Accezioni /Acceptions:** |
| **Etimologia/ Étymologie** | Description de l'origine et de l'histoire du terme concerné. |
| **Illustrazione / Illustration** | Les illustrations sont utiles à mieux comprendre la définition du terme |
| **Links/ Liens** | Ce sont les renvois à d'autres fiches du même domaine<br>Selon Dubuc (1995 :83) ils sont aussi appelés *clés d'accès* |
| **Grado di affidabilità / Degré de fiabilité** | C'est l'évaluation, par une échelle de 1 à 5, de la fiabilité de l'équivalent trouvé. |

| | |
|---|---|
| **Fonti /Sources** | Ici on écrit les sources, et les ouvrages imprimés, et les sources sur support électronique (pour les sites il faut toujours mettre la date de consultation). |

*3.5 Révision du glossaire et analyse contrastive fiches italiennes/fiches françaises*

Après avoir contrôlé la cohérence et la cohésion internes du glossaire, la dernière phase du projet terminologique consiste dans la révision effectuée par le terminographe (Sara Khazali) le professeur (Micaela Rossi) et, si possible, par un ou plus membres du groupe idéal d'usagers spécialisés auxquels le glossaire est adressé. Dans ce cas, la société belge *Pierres et Marbres de Wallonie* et l'italienne *Vittorio Grassi 1880 S.p.A* ont exécuté un contrôle à niveau terminologique des fiches en français et en italien. Les vérifications effectuées sur la validité des termes et de leurs usages dans ce secteur assurent un haut degré de fiabilité, dont la valeur apparaît dans la section *degré de fiabilité* (en italien *grado di affidabilità*, voir le modèle de fiche terminologique ci-dessus).

Ce type de révision permet d'examiner tous les difficultés rencontrées pendant le travail parallèle de rédaction des fiches à miroir sur la pierre à bâtir. On peut distinguer quatre type de problèmes :

*3.6 Problèmes de type étymologique*

D'après la lecture des fiches terminologiques en italien et en français, on s'aperçoit que la section « Etymologie » est toujours très réduite. Il s'agit d'un choix presque obligée, qui, selon Rega (2002 :53) est strictement liée au problème de « délimitation du Terme ». En effet, on peut affirmer que les termes sont des mots qui très souvent ne réussissent pas à être insérés dans les vocabulaires généraux car il s'agit de :

- néologismes ou termes tellement récents qu'ils restent à l'extérieur de l'analyse lexicographique. En citant un exemple qui illustre cette tendance, on peut s'apercevoir que dans un dictionnaire monolingue générique, comme un *Petit Robert*, on ne trouve pas le terme- syntagme *polisseuse à chants* . En effet on trouve seulement les termes *polissoir* ou *polisseuse*, dont les définitions ne fournissent pas le signifié complet et « plus spécifique » du syntagme en question ; le même cas se présente aussi pour le terme correspondant en italien *lucidacoste* : les dictionnaires génériques italiens offrent la définition, trop superficielle d'un point de vue terminologique, de *lucidatrice*.
- expressions qui ont un usage tellement restreint qu'on n'en justifie pas l'existence dans un dictionnaire de langue générale;
- syntagmes de différents types qui, pour leur nature lexicale complexe, apparaissent très rarement dans un dictionnaire : pour cette raison on a souvent eu recours au découpage du syntagme et à la brève recherche étymologique de chaque composant. Voici un exemple :

**Extrait de la fiche relative au terme syntagme *Coefficiente di dilatazione lineare termica*:**

| | |
|---|---|
| **LEMMA** | Coefficiente di dilatazione lineare termica |
| **Etimologia** | -Coefficiente: comp. di co- ed efficiente, sul modello del fr. *Coefficient*<br>-Dilatazione:dal lat. tardo dilatatio¯ne(m)<br>-Lineare: dal lat. linea¯re(m)<br>-Termica: deriv. del gr. thermós 'caldo'<br>http://www.garzantilinguistica.it/ (4) |

*3.7 Problèmes de figement sémantique*

En faisant une analyse contrastive italien/français, on peut affirmer que l'un des obstacles majeurs dans la rédaction du glossaire bilingue a été la recherche de l'équivalent français en tant que syntagme. Afin d'être capables de résoudre ce type de problème, il faut répondre à cette question « *A partir de quel moment on établit qu'un terme composé par plus mots graphiques devient un signe distinctif unique ?* » La réponse est liée au concept de spécificité des termes et de leur formation syntagmatique. Il faut donc considérer si le terme, vu sa distribution dans la phrase, son noyau sémantique et la notion qu'il recouvre, est selon la taxonomie établie par Cabré :

- un syntagme libre : par exemple « l'extraction des carrières » (spécificateur + complément ), « l'usinage de la pierre » etc.
- un syntagme à valeur terminologique qui se réfère à une seule notion (idée d' unité notionnelle).

Il s'agit donc d'une question de figement lexical à l'intérieur d'une phrase et contexte donnés qui peut être schématisée à l'aide du graphique suivant :

Syntagme libre collocation[27]

Syntagme figé

(-)

(+)

(-) Niveau minimum de figement ;
(+) Niveau maximum de figement.

Il est clair donc que savoir reconnaître la présence, soit d'un syntagme libre, soit d'un syntagme figé à l'intérieur d'un corpus spécialisé de textes pèse de manière considérable dans le travail terminologique, car cette capacité contribue à faciliter la phase de recherche de l'équivalent en langue-cible. Dans ce glossaire, on constate des cas òu un terme en français possède un équivalent italien en tant que syntagme libre ou figé ou vice versa (par exemple *Polisseuse à chants* pour *Lucidacoste*, bien que le terme italien soit le résultat d'une soudure d'un verbe et un substantif). A ce propos, comme on a déjà mentionné précédemment, la technique de la recherche « entre guillemets » d'un syntagme dans un moteur de recherche se révèle un instrument très utile, et pour un traducteur, et pour un terminologue.

[27] On définit collocations « mots groupés par application commune dans certains contextes de situation récurrents » (dans Lerat 1995: 102)

### *3.8 Le site CERTEM*

Le glossaire bilingue italien-français sur la pierre à bâtir, qui compte un total de cent vingt entrées ( soixante en italien et soixante en français) est inséré à l'intérieur du site du CERTEM (http://www.disclic.unige.it/certem/), le Centre de recherche en terminologie multilingue de la faculté de langues et Littératures étrangères de Gênes. Cette équipe de recherche fournit une banque de données composée d'une série de glossaires (actuellement sont à disposition le glossaire sur l'eau, sur le vin et l'agriculture biologique) ainsi que des liens utiles pour acquérir les notions théoriques et pratiques essentielles de la terminologie. L'adresse http du glossaire sur la pierre à bâtir est http://www.disclic.unige.it/glos_pietra/.

## *4*

## *Le français spécialisé et la pierre à bâtir : considérations d'aménagement linguistique*

*Inscrite dans le cadre d'une politique linguistique qui n'a cessé d'évoluer, la question de la terminologie s'est constamment posée en raison de l'importance qu'elle revêt dans sa dimension aussi bien politique (francisation des vocabulaires et construction de la francophonie notamment), technique (maîtrise et gestion des vocabulaires), qu'économique (implication dans les échanges et les industries de la langue).*

(Depecker, 2001 : 9)

Le choix d'insérer un chapitre consacré à un aspect très important de la terminologie, c'est à dire la question de l'aménagement linguistique, est lié à l'importance qu'elle revêt en contexte francophone. Une preuve qui met en évidence la valeur de son rôle est le foisonnement d'organismes ministériels francophones de terminologie à niveau international[28] : ces organismes ont été crées depuis les années soixante parallèlement avec les études de Wüster et des écoles de Vienne, Prague et Moscou[29]. L'exigence d' une politique linguistique naît et se développe surtout à partir du XXème siècle, qui correspond à « l'age d'or » de la terminologie. Dans cette période augmente considérablement le besoin de formuler des règles scientifiques énonçant les principes de cette « nouvelle science ». Un tel scientisme dérive des progrès technologiques, la naissance du marché global et d'une communication mondiale toujours plus élargie : tous ces aspects portent à la nécessité toujours croissante de dénommer de façon claire et précise les nouveaux termes qui apparaissent. Selon Wüster on peut résumer l'histoire de la terminologie en quatre étapes principales :

1) 1930-1960 : période de naissance des principes du travail terminologique ;

[28] Pour la liste des organismes ministériels de Terminologie en contexte francophone, voir le site http://www.termisti.refer.org/ref.htm, ainsi que Loic Depecker, *L'intervention de la langue. Le choix des mots nouveaux*, Larousse-Colin, Paris, 2001.

[29] Voir à ce propos Micaela Rossi *Cours de Terminologie*, Année Universitaire 2004/2005.

2) 1960-1965 : période de structuration du domaine (parallèlement avec la naissance de l'informatique) ;

3) 1965-1985 : naissance de l'aménagement terminologique en contexte francophone ;

4) 1985 à présent : nouvelles perspectives en contexte terminologique (banques de données comme EURODICAUTOM[30] etc. (aussi les glossaires en ligne mis à disposition par le CERTEM appartiennent à cette nouvelle sphère de recherche et d'étude en terminologie).

*4.1 La pierre à bâtir : le cas du français*

La France (et les pays francophones) connaît une importante activité terminologique dans le secteur industriel, notamment au sein des entreprises fortement orientées vers l'exportation. Pourtant, dans le secteur de la pierre à bâtir l'exigence de développement terminologique du français spécialisé va se confronter avec la prédominance de l'anglais en tant que langue officielle dans le cadre de la communication technique et scientifique mondiale. Comme on l'a déjà mentionné dans les chapitres précédents, l'apparente « pénurie terminologique » du secteur de la pierre à bâtir par rapport à l'anglais dérive surtout d'une question de type commercial et économique, qui concerne le marché international des pierres, les producteurs et les exportateurs.

Afin de mieux analyser cette problématique, il est nécessaire de se pencher brièvement sur la situation des exportations des pierres en France. Selon des données fournies par le journal en ligne sur la pierre *Stonereport* dans un article

[30] Voir le site http://europa.eu.int/eurodicautom/Controller

paru le 9 juillet 2004, « le commerce extérieur français, notamment vers l'Italie et l'Allemagne, a perdu son dynamisme ». En effet, on constate que :

- les importations dans l'année 2003 ont augmenté par rapport à l'année précédente de 13,1 milliards d'euros (+7,6 %) ;
- les exportations ont subi une baisse considérable de 10,9 mil. d'euros, correspondant à 8,9 %.
- En total, les exportations françaises de pierre naturelle se sont réduites dans les dernières années de 21,6% , c'est-à-dire 31,3 milliards d'euros[31].

Or, tous ces chiffres mettent en évidence que la situation économique française liée à l'industrie de la pierre à bâtir joue un rôle fondamental dans le développement d'une politique linguistique à l'intérieur de ce domaine fortement spécialisé.

Dans ce contexte, la conséquence de type terminologique de l'évidente faiblesse dans les exportations françaises est la présence, dans la plupart des sites des entreprises européennes exploiteuses des pierres à bâtir (notamment l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne), des versions des pages .html en anglais, c'est-à-dire la langue « globalisante ». Prenons un exemple : en suivant la technique adoptée pour la recherche de dénominations longues, on tape sur le moteur de recherche italien www.google.it « produzione marmi Carrara ». Les premiers résultats obtenus sont les sites de quatre entreprises italiennes parmi les plus connues dans le marché international de la pierre :http://www.marmidicarrara.com/, http://www.immcarrara.com/,http://www.furrer.it/, http://www.maxmarmicarrara.it/. En cliquant sur les sites, on s'aperçoit tout de suite qu'ils possèdent seulement leur « english version », c'est-à-dire la version

[31] Pour lire l'article par entier, voir le site http://www.stonereport.com/ihtm/detail-i.htm?aclnews=10:0:598:::0:172:

en anglais, bien qu'ils aient des rapports commerciaux avec tout le monde, compris les pays francophones.

En revanche, d'autres données fournies par *Stonereport* semblent souligner une « forte tendance vers la tradition » dans le commerce de la pierre en France, notamment dans l'industrie funéraire. Voici un extrait de l'interview parue le 8 septembre 2005 :

*Journaliste*: Il settore funerario in Francia sta meglio che in Germania. Per quale motivo?

*André Grünenwald*: In Francia le lapidi vengono fabbricate da imprese grandi e piccole. Le »forme dei francesi« sono di una grande varietà, individuali e seguono comunque una tradizione abbastanza uniforme. Chi è però intenzionato a riuscire in un mercato come la Francia, deve parlare assolutamente francese; soprattutto per quanto riguarda un business tradizionale. Il commercio della pietra naturale è considerato un settore conservatore.[…]

Donc, selon la pensée de cet expert dans le secteur, il faut parler « absolument français » : c'est justement ici que l'exigence d'une politique linguistique efficace se fait sentir. A ce propos, les mots de Cabré (1992 :94) s'appliquent parfaitement à ce discours et soulignent l'importance d'une politique linguistique dans ce domaine spécialisée de la pierre:

> *Une société développée comme la France doit pouvoir disposer d'une langue actualisée avec laquelle il est possible de communiquer sur le plan international. Cette langue doit posséder une terminologie moderne, de création ou d'emprunt, qui permette de se référer à tous les concepts nouveaux de l'évolution de la société et du développement terminologique. La langue des échanges internationaux ne coïncide pas toujours avec la langue du pays, et il est nécessaire d'établir des politiques linguistiques qui déterminent les cas d'utilisation de sa propre langue et ceux d'une langue internationale.*

D'une part, donc, un possible programme d'aménagement linguistique aurait comme tâche celui d' assurer une diffusion homogène de la terminologie française sur la pierre à bâtir en contexte international, pour que les pays non-francophones puissent reconnaître, en plus de l'anglais, la spécificité terminologique du français dans ce domaine ; d'autre part il s'engagerait à permettre un « équilibre d'usage » entre le français et l' anglais spécialisés selon la situation de communication.

En conclusion, la terminologie doit répondre à toutes ces exigences afin de toujours respecter le rôle primaire de la langue et l'affirmation de Cabré ci-dessous (1992 :94) résume très bien ce concept, que nous espérons avoir respecté par notre premier travail terminologique:

> *Une langue est avant tout un outil de communication qui identifie une société. Par conséquent, sa survie dépend de son aptitude à s'adapter à tous les domaines de la communication. Une langue réduite à la communication informelle commence par perdre du prestige et finit par disparaître. Les langues de spécialité sont, dans ce sens, des éléments clés dans le développement d'une langue comme véhicule de communication.*
>
> Cabré (1992 :94)